

sent pas et dont ils n'auraient jamais entendu parler sans la circonstance.

Les collectionneurs en France sont très nombreux, ils réunissent les timbres de tous les pays du globe, ce qui multiplie la correspondance et augmente le produit qu'en retire le gouvernement.

D'un autre côté, si de nombreux étrangers retirent de la France d'immenses quantités de timbres-poste français, ce n'est encore que par la voie de la poste que se fait cette opération, qui est du reste tout à notre avantage puisque le débit de nos timbres est devenu plus considérable par l'extension extraordinaire qu'a prise le goût de ces collections.

Si l'on considère ce goût au point de vue artistique, on remarquera que les amateurs réunissent en un seul volume une foule de petits chefs-d'œuvre de dessin, de gravures, de lithographies. Rien n'est plus curieux que cette diversité de petits tableaux dont une grande partie offre des sujets où l'art est poussé à la perfection.

L'expédition des vieux timbres-poste français en Angleterre peut avoir un but de curiosité ou d'utilité que nous n'appréhensions pas, seulement nous ne comprenons point cette mesure de la part de nos bons voisins que la justice française n'épargnerait pas, s'ils cherchaient par des moyens quelconques à donner une vie nouvelle aux timbres qui ont été mis hors de service.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 15 mars 1863.  
Sommes versées par 114 déposants, dont 45 nouveaux. fr. 15,810  
59 demandes en remboursement. 12,395 64  
Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. J.-B. Dujardin et Achille Delattre, directeurs.

#### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

Du 9 au 15 mars 1863 inclus.  
N A I S S A N C E S.  
23 garçons, 25 filles.

#### D É C È S.

Du 9 mars. — Amélie-Joseph Honoré, 66 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste Cardon, Fontenoy.

Du 10. — Apoline Docq, 76 ans, journalière, épouse de Jean Baptiste Piery, Petites-Sœurs. — Jean-François Bulteau, 80 ans, journalier, célibataire, Petites-Sœurs.

Du 12. — Catherine-Rose Lefebvre, 72 ans, ménagère, veuve de Théodore Franchomme, fort Mullier.

Du 13. — Alphonse Wattecamp, 43 ans, marchand de légumes, époux de Victoire Potié, Fosse-aux-Chênes. — Sophie Delebecque, 64 ans, ménagère, épouse de Fidèle-Amand-Joseph Petit, Grande-Rue. — Sophie Kindt, 62 ans, ménagère, épouse de Pierre Delaroy, rue de l'Empereur. — Catherine-Henriette Lerouge, 57 ans, tisserande, célibataire, Hôpital. — Marie-Opportune Dupont, 53 ans, ménagère, veuve d'Henri Billaut, rue de l'Ermitage.

Du 14. — François-Joseph Descamps, 62 ans, marchand de charbons, époux de Catherine Gorain, quai du Commerce.  
Plus 5 garçons et 12 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

#### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 16 mars 1863.

On semble attribuer la baisse survenue à la Bourse à des bruits d'une nature assez grave et qui ne peuvent être répétés que sous toutes réserves. On assurait qu'il avait été question dans le conseil des ministres d'une discussion relative aux affaires de Pologne et que l'Empereur se montrait disposé à une intervention.

Le Constitutionnel et le Pays font les plus grands efforts pour amoindrir l'importance de la candidature de M. Thiers aux prochaines élections. Après avoir fait l'éloge le plus pompeux des qualités du grand historien, ils s'attachent à analyser le rôle qu'il pourrait être appelé à remplir au Corps législatif. Ils affirment avec une touchante unanimité que le pays « s'inquiète fort peu des hommes d'Etat en disponibilité ». Le Pays surtout, s'évertue à démontrer, dans deux grandes colonnes, que l'élection de candidats orléanistes ou légitimistes n'a rien qui doive offrir le moindre intérêt.

L'indépendance très-contestable des journaux qui cherchent à imposer une opinion aux électeurs, suffirait pour mettre ces derniers en garde contre un genre de séduction qui a peu de chance de réussite et qui n'est pas de nature à les préoccuper sérieusement.

Samedi, ont été déposés au Corps législatif huit projets de loi relatifs au rachat d'un certain nombre de nos canaux. Il y a longtemps que le commerce et l'industrie réclamaient cette grande mesure qui doit avoir pour premier résultat de diminuer les frais de transport. Il est à désirer qu'une pareille mesure soit adoptée, dans les plus courts délais, pour tout notre système de canaux.

Le général Mierolawski a repris possession de son appartement de Passy. Il doit, dit-on, rendre bientôt publiques les motifs qui ont déterminé son prompt retour de Pologne et son abstention dans les circonstances actuelles.

Certains journaux de Paris insèrent aujourd'hui quelques lignes largement payées et qui sont destinées à faire prendre de l'emprunt italien. L'Italie sera bien aise d'apprendre qu'une foule énorme as-

siégeait dès hier les portes de l'hôtel du célèbre banquier Rothschild.

Des lettres de Bruxelles donnent la situation du roi des Belges comme étant désespérée. L'opération reconnue nécessaire n'a pu être pratiquée par suite de l'état de faiblesse de l'auguste malade.

D'après les dernières nouvelles arrivées ce matin, le roi était à toute extrémité.

Voici la liste, par rang d'inscription, des orateurs qui doivent parler au Sénat, sur le rapport de M. Larabit, relatif aux pétitions pour la Pologne :

MM. Bonjean, le prince Poniatowski, le vicomte de la Guéronnière, le prince Napoléon, le marquis de la Rochejacquelein, Tourangin, le marquis de Boissy, le comte de Bourqueney. — M. Billaut, ministre sans portefeuille, prendra la parole au nom du gouvernement.

Il vient de paraître chez Dentu, une brochure destinée à produire une vive sensation. Elle a pour titre : Appel de la Pologne à l'Autriche et à la France, par M. Joseph Tanski. L'auteur rappelle ces paroles prophétiques prononcées par le prince Paskiewitch avant de mourir : « Pour arriver à Constantinople, il faut passer par Vienne. » Et il démontre que l'Autriche a le même intérêt que la France à la reconstitution du royaume de Pologne.

On lit dans la Gazette de Posen : « Une ordonnance russe, publiée dans les districts-frontières, prescrit aux habitants de signaler à la police tous les départs d'étrangers logés dans des maisons particulières, et cela dans un délai de six heures, sous peine d'une amende de 5 à 100 roubles, et, dans certains cas, d'autant de coups de knout pour le maître ou la maîtresse de la maison. Cette peine sera exécutée dans un délai de trois heures et sans appel. »

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

#### FAITS DIVERS.

On lit dans l'Echo de Vesone, de Périgueux :

« Sa Majesté le roi d'Araucanie est arrivée jeudi dernier à Périgueux. Après s'être reposé quelques instants à l'hôtel de France, Orélie-Antoine I<sup>er</sup> s'est fait conduire en poste dans la commune de Chourgnac, où habitent ses parents. »

« Sa Majesté paraît jouir d'une bonne santé ; elle porte toute sa barbe. »

« Pendant le temps qu'il a séjourné à Périgueux, le roi a fait remettre à un habitant de notre ville un perroquet d'un plumage rare, qu'il avait apportée de Gorée. Ce perroquet a le plumage gris et la queue rouge. »

« Nous croyons savoir que notre compatriote se propose de publier des mémoires qui ne manqueraient certainement pas d'intérêt. Orélie-Antoine I<sup>er</sup> se préoccupe surtout du procès que lui a intenté le gouvernement de la république du Chili, et il désire que la vérité se fasse jour sur cet épisode dramatique de sa royauté éphémère. »

M. de Tonnens était, lors de son arrivée à Périgueux, vêtu à la française. Il n'offre aucun trait de ressemblance avec les portraits que les journaux illustrent ont donnés de lui, d'après de prétendues photographies. Il porte toute sa barbe ; sa chevelure noire et luxuriante lui retombe sur les épaules. Son teint est brun. Son sourire, plein de douceur, corrige ce qu'il y a de sévère dans son regard.

L'exposition des chiens au jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, est appelée à être un des principaux événements de la saison du printemps à Paris. Les dispositions prises par la société sont aussi larges, aussi ingénieuses que possible pour donner à cette exhibition d'un genre nouveau le caractère spécial et original qui lui convient. Une commission composée de naturalistes célèbres a arrêté un programme où les diverses races de chiens sont classées par catégories distinctes. Les catégories sont au nombre de 17, autant que la race canine compte d'espèces distinctes.

La première classe comprend les chiens utiles, chiens de berger, chiens de garde, dont les variétés sont infinies, depuis le chien des Pyrénées jusqu'aux terriers à poil ras de l'Amérique du Sud.

La deuxième catégorie comprend les chiens de chasse à course ; la troisième, les chiens d'arrêt.

La quatrième, les lévriers.

La cinquième, les chiens de luxe, aux variétés si multipliées.

La sixième enfin, les chiens exotiques civilisés par l'homme des différentes contrées, depuis ceux qui servent à la nourriture de l'homme (chiens chinois), jusqu'à ceux qui se nourrissent des hommes comme dans les Indes-Orientales et l'Himalaya.

Le produit de la taxe sur les chiens en Angleterre a été pour l'année 1862/63 du 28 février au 1<sup>er</sup> mars, de 196,525 livres sterling (4 millions 914,475 francs).

Un jour de la semaine dernière un gentilhomme anglais, membre inféodé d'un club, priait propriétaire d'un des premiers hôtels de Boulogne, de lui composer un menu de circonstance pour célébrer dans un banquet de 10 convives le mariage de S. A. le prince de Galles.

Bientôt le menu suivant est présenté au gentilhomme : Potage à la reine, poisson, turbis à la Danemark ; hors d'œuvre : bouchée à la Bechamelle ; relevé : filet de bœuf à la prince de Galles ; entrées : pâtes chaudes de béchames truffées à l'Antonelli ; épigramme d'agneau aux petits pois ; légumes, rôtis, entremets.

Satisfait de ce menu, le gentilhomme

en demanda le prix qui était de 300 fr. ou environ 30 fr. par personne. « Bien », dit l'Anglais : exécuter ce dîner pour mardi prochain, voici 200 francs et vous laissez croire à tous les convives que le dîner n'est que de 10 fr. par tête. » Ainsi dit, ainsi fait, aussi 9 des 10 convives trouveront le festin magnifique et surtout pas trop cher.

On doit comprendre qu'à ce prix, le chef aurait eu bien des pratiques. En effet, cet excessif bon marché tenta aussitôt un des convives qui vint commander un dîner semblable à 10 fr. par semblable à 10 fr. par personne, soit 100 fr. pour le tout. On prévoit tout de suite, à cette demande, l'embarras du maître d'hôtel qui ne sait que répondre : l'anglais s'aperçoit de son hésitation, et demande l'explication du refus qu'il voyait peindre sur ses lèvres souriantes, après plusieurs comment assaillonnés de pourquoi, de si et de mais, le gentleman pose carrément la question en ces termes : « Avons-nous ou non dîné à raison de 10 fr. par tête ? or 10 multipliés par 10 font bien 100 fr. que je vous offre. » Force fut d'avouer mais aucun des convives qui se questionnent ne veut convenir de la supercherie. Le plaisant de l'affaire, c'est que le sonnerie qui accompagne la réponse négative de chacun d'eux, tend à faire supposer que celui qui l'a fait, pourrait bien être l'auteur de cette plaisanterie d'ailleurs de très bon goût sous tous les rapports.

Quoiqu'il en soit, un des convives a adressé au propriétaire de l'hôtel une lettre où il le félicite au nom de ses amis, qui ont tous trouvé son dîner admirablement servi, ses mets et ses vins excellents et recherchés.

La première expérience des tubes pneumatiques pour le transport des lettres vient d'avoir lieu à Londres. Le directeur-général des postes et inventeur des timbres assistait à cette expérience. Des paquets chargés de balast ont été lancés de la station d'East-Square à la station du nord-ouest Schall-Evailsall-street ; ils ont mis cinquante-cinq secondes à parvenir à leur destination. Lord Stanley et M. Rowland Hill ont constaté le succès complet de l'expérience et ont décidé que l'expédition des lettres dans les tubes pneumatiques commenceront très-prochainement.

Pastilles de Potard, pectoral unique dont les effets incontestables contre les rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes, oppressions, grippe et glaires, sont reconnus par le corps médical infaillibles dans les irritations de poitrine ; facilitent l'expectoration. Paris, 18, rue Fontaine-Molière. Dépôt à Roubaix, chez M. COLLE, pharmacien. 3609-11-520

#### Crédit foncier de France.

3<sup>e</sup> Tirage des Obligations communales 5 %.  
Le 3<sup>e</sup> tirage semestriel des Obligations communales 5 % aura lieu le 23 Mars.  
Les obligations sorties seront remboursées au pair.

5<sup>e</sup> Tirage des Obligations communales 3 %.  
Le 5<sup>e</sup> tirage semestriel des Obligations communales 3 % aura lieu le 23 Mars.

Le 1<sup>er</sup> N<sup>o</sup> sortant gagnera un lot de 100,000 fr.  
Le 2<sup>e</sup>, le 3<sup>e</sup>, le 4<sup>e</sup>, le 5<sup>e</sup>, un lot de 10,000 fr. chacun, soit ensemble 40,000 fr.  
Les 10 numéros suivants, un lot de 1,000 fr. chacun, soit ensemble 10,000 fr.  
Total. 150,000 fr.

Les obligations qui sortiront ensuite seront remboursées au pair.

Dans ce tirage, les obligations de 800 fr. ont droit à la totalité du lot, et les coupures de 100 fr. au cinquième.

Les tirages des obligations foncières 3, 4 et 5 % auront lieu le même jour. 3626-4510

#### Saison du printemps.

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodées par le sang ou les humeurs, trouveront dans le CHOCOLAT DE DESBRIÈRE, un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans toutes les pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des imitations.)

#### Irritations de poitrine et de la gorge.

L'efficacité de la PATE et du SIROP DE NAFÉ de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, a été constatée par 50 médecins des hôpitaux de Paris.

MAL DE DENTS. — L'EAU de D<sup>r</sup> OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

#### Rhumes, Irritations de Poitrine.

La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du SIROP et de la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de Médecine, et par un rapport officiel de MM. BARRUEL et COTTEBAUD, chimistes de la Faculté de Paris. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

#### NOUVEAU PURGATIF.

Les personnes difficiles ; les dames, les enfants, peuvent agréablement se purger avec le CHOCOLAT DESBRIÈRE, purgatif très efficace et qui agit sans irriter. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se DÉFIER des imitations.)

#### VINAIGRE de toilette CISMACÉTI.

Supérieur par son parfum et ses propriétés toniques et rafraîchissantes. — Dépôts chez les Parfumeurs.

#### BULLETIN FINANCIER.

16 mars 1863.

La situation politique pèse plus que jamais sur le marché.

On craint les complications que peut amener l'insurrection polonaise.

La plupart des spéculateurs s'abstiennent.

La rente (coupon de 75 c. détaché), a baissé de 69.10 à 68.75, ce qui fait une différence de 40 c. sur le cours de clôture de samedi.

Les consolidés anglais sont toujours à 92 3/8 à 1/2.

A Vienne, les fonds sont en baisse et les changes en hausse.

L'emprunt italien s'échit de 70.50 à 70.20 ; le Mobilier français de 1237.50 à 1225 ; le Mobilier espagnol de 850 à 832.50 pour se relever à 840.

L'Orléans ferme à 1116.50 ; le Nord à 1030 ; l'Est à 545 ; le Lyon à 1495 ; le Midi à 767.50 ; l'Ouest à 551.25 ; le Saragosse à 700 ; le Nord de l'Espagne à 545.

Les Ardennes sont à 505 ; les Autrichiens à 511.25 ; les Lombards à 595 ; les Russes à 422.50 ; les Romains à 382.50 ; les Transatlantiques à 555 ; le Gaz parisien à 1720 ; les Ports de Marseille à 727.50 ; les Petites-Voitures à 92.50.

Cours moyen du comptant : 3 % 68.87 1/2.

4 1/2 % 96.75.

Banque de France, 3,380.

Crédit foncier, 1,475.

Nous appelons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur une nouvelle combinaison au moyen de laquelle on peut, pour 6 fr., recevoir jusqu'au 21 mars 1863 DEUX GRANDES PRIMES, savoir :

1<sup>o</sup> UN NUMÉRO D'OBLIGATION DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, donnant droit aux chances du tirage du 22 mars 1863 : 100,000, 50,000, 20,000 fr. à gagner à ce tirage.

2<sup>o</sup> UNE BELLE CARTE COLORIÉE DU MEXIQUE, permettant de suivre les opérations militaires.

3<sup>o</sup> UN ABONNEMENT d'une année à une publication qui mérite toutes les sympathies et obtient en ce moment le plus grand succès : L'HISTOIRE POPULAIRE ILLUSTRÉE DE L'ARMÉE DU MEXIQUE. Cet ouvrage, remarquable à plus d'un titre, et qui, à la périodicité et à l'actualité du journal, joint la gravité de l'histoire, paraît en livraisons hebdomadaires de huit pages grand in 4<sup>o</sup>, illustrées d'une ou plusieurs gravures retraçant ainsi, semaine par semaine, par la plume et le crayon, les événements militaires accomplis, et ceux que sont appelés à accomplir les héros de Magenta et de Solferino sur le sol du Mexique. L'abonnement d'une année, partant de la première livraison jusqu'à la cinquante-deuxième, formera un magnifique volume de 416 pages, toutes palpitantes d'intérêt et d'actualité.

Aussitôt le tirage du Crédit foncier, il sera envoyé franco, à chaque abonné, la liste des numéros gagnants ; et, à la fin de l'abonnement, une couverture avec titre, faux-titre et tables des matières de l'Histoire de l'Armée du Mexique. — L'exécution typographique, — le choix des caractères et du papier, — le soin apporté à la rédaction et aux gravures, — tout, en un mot, fait de cette publication une œuvre de LUXE IMPORTANTE, digne, à tous égards, de son but national et élevé. — Huit livraisons ont déjà paru. — Pour recevoir immédiatement et franco :

1<sup>o</sup> Les deux primes (numéro du Crédit foncier et Carte du Mexique) ;

2<sup>o</sup> Les huit livraisons parues de L'HISTOIRE POPULAIRE ILLUSTRÉE DE L'ARMÉE DU MEXIQUE, et celles à paraître jusqu'à concurrence de cinquante-deux, adresser de suite 6 francs, en mandat de poste ou timbres-poste, à MM. Pic et C<sup>o</sup>, éditeurs, 6, rue de Hanovre, près le boulevard des Italiens, à Paris.

#### THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Jeudi 19 mars.

Abonnements et entrées de faveur généralement suspendus.

Spectacle extraordinaire

POUR LA DERNIÈRE FOIS.

Avec le concours d'artistes du grand Opéra italien.

M<sup>me</sup> AUGUSTA LÉONA, premier soprano de la Scala de Milan.

M. ALTAVILLA, premier ténor du grand Théâtre de Madrid.

M. FICHEL, accompagnateur de l'Opéra Impérial de Paris.

Ces Artistes chanteront en costumes.

Quatrième acte de LA TRAVIATA, chanté par M<sup>me</sup> Augusta Léona et M. Altavilla.

IL BACCIO, grande valse, chantée par M<sup>me</sup> Augusta Léona.

Quatrième acte de LA FAVORITE, chanté par M<sup>me</sup> Augusta Léona et M. Altavilla.

NOËL, chanté par M. Altavilla.

LES DEUX AVEUGLES, opérette en un acte.

UN HOMME DU SUD OU LA QUESTION DU COTON, a-propos burlesque en un acte.

LE COUCHER D'UNE ÉTOILE, comédie en 1 acte.

Ordre : 1. Le coucher d'une étoile ; 2. L'opéra ; 3. Un homme du Sud ; 4. Les deux aveugles.

Les bureaux seront ouverts à 6 h. 1/2. — Ou commencera à 7 h.

Prix des places :

Loges de première galerie, 3 fr. ; fauteuil de première galerie, 2 fr. 50 ; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50 ; première galerie, 2 fr. ; stalles de parquet, 2 fr. ; deuxième galerie, 1 fr. ; parterre, 1 fr. 25 ; parterre, 75 cent. ; amphithéâtre, 50 cent.

On peut se procurer des cachets à l'avance, de 9 heures à 4 heures, chez J. Rebourg, Grande-Rue, 56.

Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les cachets pris à l'avance, pour les places au-dessus de 2 fr. Pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

#### THÉÂTRE DE LILLE.

A l'étude :

PIERRE DE MEDICIS, grand opéra en 5 actes.

LA REINE TOPAZE, opéra-comique.

AVIS. — Tous les jours de spectacle, le bureau de location restera ouvert jusqu'à l'heure de l'ouverture du théâtre.

#### CENT MILLE FRANCS pour 25 c.

275 Lots, tous en espèces, de 100,000 f., — 10,000, — 5,000 f., etc.

Le Billet, ne coûtant que 25 c., fait participer à toutes les chances de gain de tous les Lots, compris le gros lot de CENT MILLE FRANCS. — Tirage dans quelques jours, et vu l'empressement du public à prendre de ces Billets à 25 c. pour gagner 100,000 francs, on en manquera avant le prochain tirage. — Les billets des autres villes (en noir et principales autres villes) — chez les libraires, débiteurs de tabac, épiciers, colporteurs, qui ont affiché ces mots : « Ici DENIERS BILLETS ; 100,000 francs pour 25 c. »

#### DÉPOT D'HUITRES

Le sieur MEURANT, à l'honneur d'informer le public que le dépôt d'huitres qu'il avait ouvert chez VANNOYE, à l'estaminet du Pont Neuf,

Est transféré, à dater de ce jour, chez BADART, estaminet du Minck.

Prix fixe : Le cent d'Huitres, 4 francs.

Au même dépôt : Crevettes, Ecrevisses, Homards.

On peut s'adresser à M. Meurant pour recevoir, dans un bref délai, toute espèce de poisson fin.

#### AVIS. BAISSÉ DE 35 %

Rue Fosse-aux-Chênes, 22.

Grand assortiment de PAPIERS PEINTS depuis 20 c. le rouleau ; beau papier trois couleurs, à 70 cent., pour salon ; papiers satinés, dorés, à 1 fr. 90 ; devantures de cheminée depuis 75 c. Chênes, agathes et marbres.

A la même adresse : ENCADREMENTS en tous genres, GLACES étagées et glaces nues pour devanture de magasin, BOULES PANORAMAS pour jardin. 3634 - 15 m. au 15 jt.

#### COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPOT DE CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRES DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons ; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très galleux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLETTERIE, (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris), 2 fr. 50

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>re</sup> qual., 1 fr. 85 (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris), 2<sup>o</sup> id., 1 fr. 65

FINES NOISSETTES, 1 fr. 55 (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris),

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 45 (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris),

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>re</sup> qual., 1 fr. 80 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris), 2<sup>o</sup> id., 1 fr. 60

FINES NOISSETTES, 1 fr. 50 (l'hectolitre de 80 kilog., pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne,

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 40 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne,

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>re</sup> qual., 1 fr. 75 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne, 2<sup>o</sup> id., 1 fr. 55

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45 (l'hectolitre de 80 kilog., pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne,

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.